



Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)
Conseil international du Café
134^e Session
5 à 7 octobre 2022
Bogotá, (Colombie)

**Proposition du GTPPC
concernant le Communiqué
commun - Agir en période de
turbulence.**

Contexte

1. Dans le cadre des délibérations du Groupe de travail public-privé sur le café en préparation du 4^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux le 5 octobre 2022, un projet de "Communiqué – Agir en période de turbulence " a été préparé pour être signé par les signataires de la Déclaration de Londres et le Conseil international du Café. Le projet actuel a été discuté et commenté par les sherpas du GTPPC et constitue donc un document de consensus.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner et à approuver le projet suivant de "Communiqué – Agir en période de turbulence" soumis par le Groupe de travail.



Quatrième réunion du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

134^e session du Conseil international du Café

5 octobre 2022 - 7 octobre 2022

Bogota (Colombie)

Agir en période de turbulence

NOUS, LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS SOUSSIGNÉES DE L'INDUSTRIE DU CAFÉ ET LES MEMBRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ, pays exportateurs et importateurs de café, réunis à Bogotá (Colombie), proclamons que :

Nous prenons acte des multiples changements et problèmes (conditions du marché du café, pandémie mondiale, vastes perturbations économiques, rupture de la logistique, graves bouleversements politiques, impacts du changement climatique, etc.) qui se sont produits et posés depuis la signature de la "Déclaration de Londres" et qui représentent des défis majeurs pour le secteur mondial du café.

S'agissant de l'établissement du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC), nous soulignons qu'il est nécessaire de surmonter les multiples problèmes qui pourraient graduellement perturber la chaîne de valeur du café aux niveaux local et mondial en permettant à toutes les parties prenantes, à savoir les pays exportateurs et importateurs, les caféiculteurs, l'industrie et la société civile, de s'aligner de manière complémentaire afin de mener une action coordonnée en faveur d'un secteur du café durable et prospère.

Nous réaffirmons notre engagement à prendre des mesures en vue d'atteindre les buts et objectifs de la [Déclaration de Londres](#) conformément à la [Feuille de route 2020-2030](#) et, guidés par l'objectif primordial de parvenir à un secteur plus durable et à la prospérité pour les communautés de producteurs : vision renforcée par les objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU :

- Répondre aux préoccupations profondes dont les acteurs du secteur du café ont pris acte en matière de durabilité pour faire face aux changements et aux opportunités liés à l'offre et à la demande de café qui se manifesteront au cours des prochaines décennies, en coordination avec l'OIC et ses Membres.
- Faire progresser les travaux du GTPPC par des engagements de ressources tangibles et limités dans le temps, notamment un soutien financier et en nature, pour mettre en œuvre la feuille de route du GTPPC.
- Faire dialoguer tous les maillons de la chaîne de valeur mondiale du café avec les partenaires du secteur et renforcer l'industrie du café en tant que point d'ancrage crucial du développement et moteur de la prospérité et de la durabilité, en offrant aux agriculteurs une meilleure qualité de vie.

- Demander à la communauté internationale de respecter les engagements pris dans le cadre des objectifs de développement durable en dialoguant avec le GTPPC, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés en matière de mesures significatives d'atténuation du changement climatique et d'objectifs fixés pour le ratio Aide publique au développement/Revenu national brut (ratio APD/RNB).

Nous sommes fiers du travail accompli par le Groupe de travail à ce jour et de ce qu'il a le potentiel de réaliser, et nous réitérons l'importance de cette initiative consensuelle et multilatérale qui vise à rechercher des accords, un alignement et des engagements partagés de la part de tous les membres.

Nous reconnaissons que seule une coordination entre les secteurs public et privé, des actions complémentaires et des approches intersectorielles, guidées par la nécessité de lier intrinsèquement la durabilité économique, sociale et environnementale, nous permettront de créer les moyens réalistes de rendre le café véritablement durable et d'atteindre la prospérité pour tous les caféiculteurs.

Nous reconnaissons que chaque caféiculteur doit avoir la possibilité de tirer un revenu suffisant du café et d'autres cultures et services pour subvenir aux besoins de sa famille, avoir accès à la nourriture, à la santé et à l'éducation, et construire un avenir prospère.

Nous reconnaissons que le secteur du café doit aspirer à des approvisionnements diversifiés et durables, en veillant à ce que toutes les origines et tous les planteurs puissent accéder aux ressources, aux marchés et aux technologies vertes modernes, et à ce qu'ils soient en mesure d'appliquer de bonnes pratiques agricoles productives, circulaires, régénératives et intelligentes sur le plan climatique, et incités à le faire.

Enfin, nous reconnaissons qu'il est essentiel de bâtir la prochaine génération du café, en offrant des opportunités aux jeunes dans tous les maillons de la chaîne de valeur du café. Nous réaffirmons avec force notre soutien au Groupe de travail public-privé sur le café, nous approuvons la mise en œuvre collective de la feuille de route 2020-2030, qui est essentielle pour surmonter les multiples problèmes du secteur, et nous nous engageons à nous réunir à nouveau l'année prochaine pour le 5^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux. En conséquence, en tant que membres du secteur public et du secteur privé du Groupe de travail, nous nous engageons :

- À aligner nos propres objectifs de durabilité du café (publics et privés) sur la feuille de route 2030 et à renforcer la collaboration étroite et l'alignement entre les initiatives multipartites de durabilité du café jusqu'au prochain Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux en 2023.



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

- À déléguer les capacités nécessaires pour soutenir activement les activités du Groupe de travail et y participer.
- À travailler avec l'OIC et à contribuer à obtenir les ressources nécessaires au moyen d'un plan de mobilisation des ressources basé sur un ou plusieurs projets spécifiques pour 2023-2025, en dialoguant avec les institutions financières internationales et les partenaires de développement.

Bogota, 5 et 7 octobre 2022	
<u>Signé par le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux</u>	<u>Signé par le Conseil international du Café</u>



La Déclaration de Londres a été signée par :

ECOM Trading illycaffè S.p.A.

Illycaffè S.p.A.

JDE Peet's N.V.

Lavazza S.p.A.

Société Louis Dreyfus

Groupe Mercon Coffee

Nestlé S.A.

Neumann Kaffee Gruppe

Olam International Limited

Starbucks Coffee Company

Sucafina

Sucden

Sustainabme Harvest

Tchibo

Volcafe

Et soutenue par :

IDH l'initiative pour le commerce durable

Global Coffee Platform (GCP)

Sustainable Coffee Challenge (SCC) - Conservation International (en sa qualité d'organisateur et de facilitateur du SCC)

Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños(as) Productores(as) y Trabajadores(as) de Comercio Justo/ (CLAC)

Fédération européenne du café (FEC)

Fairtrade International

Fondation Hanns R. Neumann

Association nationale du café des États-Unis (NCA)

Oikocredit

Rainforest Alliance

Rusteacoffee

Association des cafés de spécialité (SCA)

À propos du Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)

En septembre 2018, le Conseil international du Café a adopté la Résolution 465 sur le "niveau des prix du café" lors de sa 122^e session à Londres. Il s'est ensuivi un dialogue à l'échelle du secteur, mené par l'OIC avec les parties prenantes du secteur concerné et la communauté internationale au sens large, sur le niveau des prix du café. Cela a abouti à l'élaboration d'une Déclaration d'intention commune des parties prenantes des secteurs privé et public sous la forme de la "Déclaration de Londres" qui a été signée l'année suivante en septembre 2019 par 12 entreprises du secteur privé et saluée par la 125^e session du Conseil, qui a adopté la Résolution ICC-125-10 demandant à l'OIC de créer un groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC).

Le GTPPC est actuellement composé de 19 "sherpas" du secteur privé - représentants les entreprises signataires, du Comité consultatif du secteur privé de l'OIC et les entités chargées de la durabilité du café Global Coffee Platform (GCP) et Sustainable Coffee Challenge (SCC) - et de 17 représentants du secteur public des pays Membres de l'OIC, tant importateurs qu'exportateurs. L'objectif du GTPPC et de ses Domaines techniques de travail (TW) est de mettre en œuvre la Résolution 465 et la Déclaration de Londres, faisant ainsi progresser activement les travaux du dialogue à l'échelle du secteur initié et mené par l'OIC. L'objectif ultime du Groupe de travail est de dégager un consensus sur les questions et mesures prioritaires à soumettre à l'examen du Conseil international du Café et du Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et de le mettre en œuvre pour assurer un avenir durable et prospère aux producteurs de café et au secteur dans son ensemble.

Le GTPPC est un modèle innovant et unique de dialogue public-privé visant à mobiliser des efforts et des ressources pour que tous s'engagent, parviennent à un consensus et passent à l'action, mais il laisse une certaine souplesse pour élever les initiatives individuelles et communes existantes en matière de durabilité du secteur du café et, surtout, il comble les lacunes là où aucune initiative n'existe encore. Les progrès accomplis par rapport aux engagements et aux cibles sont signalés via le Commitment Hub du Sustainable Coffee Challenge (SCC) et le site Web du Groupe de travail.